



PROCES-VERBAL

du mardi 03 mars 2020 à 13h00

Réunion d'auditions n° 1 de la CCJS

Présenté par :

La présidente :

Mme Jeannette WALEWENE

Le rapporteur :

M. Raymond GUEPY

Dossier suivi par :

Mmes Jade RETALI et Véronique NICOLI,
respectivement chargée d'études et secrétaire.

Au titre de la commission :

(Convocation n°CS20-2022-129/Pr du 25/02/20)

Mesdames / messieurs	Présent(e)	Absent(e)
Joseph CAIHE, personnalité qualifiée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Charles CALI, comité territorial olympique et sportif (PS*)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Daniel CORNAILLE, personnalité qualifiée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Daniel ESTIEUX, syndicat des pêcheurs d'Ouvéa (PIL*)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Savelio FELOMAKI, personnalité qualifiée	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Raymond GUEPY, Fondation des pionniers de Nouvelle-Calédonie (PS)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hnadriane HNADRIANE, personnalité qualifiée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André ITREMA, association de la foire agricole, artisanale et folklorique de Lifou (PIL)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Richard KALOI, Nengone tourisme (PIL)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jonas TEIN, comité consultatif de l'environnement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sidonie VAIADIMOIN, association pour la formation et l'animation culturelle et socio-éducative (PN*)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jeannette WALEWENE, personnalité qualifiée	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

*PS: province Sud

*PIL: province des îles Loyauté

*PN: province Nord

Au titre du personnel administratif :

- **Mme Jade RETALI**, chargée d'études.

Fonds documentaire constitué par **M. Sébastien BOYER**, chef du bureau de la documentation.



Au titre des invités :

- **Mme Naïa WATEOU**, élue de la province Sud, présidente de la commission du développement économique, accompagnée de **M. Arthur LETOURNEUX**, collaborateur du 2^{ème} vice-président ;
- **Mme Nathalie TIREBAQUE**, directrice de l'Ecole de la réussite ;
- **Mlle Sina NAOUNA**, habitante de Pouembout ;
- **Mlle Amélie CAGNEWA, MM. Matthieu IHAGE et Théry LLAS**, étudiants à l'Ecole de Gestion et de Commerce (EGC).

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a également envoyé une note d'étape concernant son « plan jeunesse » (voir annexe 1).

A 13h00 : Madame WALEWENE ouvre la séance, remercie les conseillers de leur présence et rappelle que la réunion est consacrée l'audition des personnes susmentionnées.

Les conditions de quorum n'étant pas remplies, la réunion commence 10 minutes après.

I – Sina NAOUNA

Mlle NAOUNA est âgée de 21 ans, elle est originaire de Pouembout (province Nord) et a suivi un BTS études sanitaires et sociales après un baccalauréat ST2S. Elle est à présent assistante de vie sociale dans un collège et s'occupe d'enfants handicapés pour qu'ils puissent apprendre dans les meilleures conditions à l'école. Au lycée, les enseignants leur disaient que le bac ne valait rien et qu'il fallait un diplôme mais il s'avère quand même difficile de trouver du travail à bac+2.

Par ailleurs, il existe un problème intergénérationnel entre les gens qui partent à la retraite et ne partagent pas leurs compétences avec les plus jeunes.

En réponse à M. ITREMA, elle précise que, d'une part, les anciens qui partent ne trouvent pas de repreneurs pour leurs sociétés, donc leurs savoir-faire se perdent. D'autre part, ces sociétés sont réticentes à embaucher des jeunes et à les former, ce qui entraîne une rupture de continuité.

A l'avenir, le domaine tertiaire n'aura, à son sens, plus besoin d'humain et sera axé sur la technologie, ce qui changera les rapports de travail.

M. GUEPY souhaite savoir quelles sont les relations sociales avec les jeunes de son âge, les éventuelles difficultés, clivages ethniques...

Mlle NAOUNA estime qu'il n'y a pas de problèmes et que tous les jeunes se sentent égaux. Elle ne fait pas de différences entre les ethnies, grâce à sa famille, et cela n'a jamais gêné sa recherche d'emploi.

M. TEIN regrette que la coutume ne soit plus enseignée aux jeunes.

Mlle NAOUNA considère qu'en grandissant dans une société coutumière, cela se transmet automatiquement mais que certains jeunes n'acceptent pas cet héritage. Elle ne pense pas que la technologie soit un danger pour l'identité culturelle de la jeunesse.

M. KALOI se demande si les jeunes se sentent mieux dans leur tribu ou à l'extérieur. Lorsqu'il y a du travail à la tribu notamment, préfèrent-ils rester ou partir ?

Mlle NAOUNA explique qu'elle a ressenti pour sa part le besoin de se construire et d'évoluer professionnellement, donc hors de la tribu, bien qu'elle s'y sente à sa place. Certains de ses cousins ont réussi à développer une activité économique qui leur permette de rester à la tribu car ils ne souhaitaient pas en partir. Elle a, quant à elle, décidé d'aller voir ailleurs parce qu'elle a appris à vivre, en famille, en tribu mais le monde extérieur lui a appris à vivre avec les autres. A Nouméa, il existe d'autres communautés qui vivent différemment de la sienne. Ensuite, elle retournera à la tribu pour faire évoluer les choses dans son domaine.

Mme WALEWENE l'interroge sur son activité bénévole dans des associations.

Mlle NAOUNA indique avoir effectué un voyage humanitaire au Vanuatu axé sur les échanges culturels avec des écoles francophones pour leur apporter des outils pédagogiques. Elle participe également au Refuge du Mont-Dore qui accueille des femmes victimes de violence car ce thème touche tout le monde, peu importe le milieu d'origine. Elle a ainsi adhéré à l'association « femmes et violences conjugales » pour apporter son temps libre aux personnes qui en ont besoin.

M. HNADRIANE estime compliqué de vivre les deux civilisations (kanak et européenne), entre la tribu et la ville, et vice-versa. Il craint, pour les jeunes mélanésiens, la perte de vitesse de leurs langues, car entre eux, ils parlent français alors qu'ils devraient parler leur langue. En effet, lorsque l'on parle bien sa propre langue, on parle bien le français. Ses propres petits-enfants ne parlent pas le maré. Que va-t-on devenir si l'on perd notre patrimoine ? Quand les vieux parlent, il faut que les jeunes écoutent.

Mlle NAOUNA signale qu'elle comprend le lifou (par sa mère) et le parle un peu, car sa grand-mère ne parle pas le français. Elle comprend le paici (par son père) mais ne le parle pas. Elle estime que les parents sont fautifs de ne pas avoir parlé « en langue » à leurs enfants.

Madame WALEWENE en déduit que c'est une chance de grandir auprès des grands-parents mais doute que ce soit toujours à la portée des jeunes qui vont devenir parents à l'avenir. Elle s'interroge ainsi sur la continuité intergénérationnelle et la transmission des 36 dialectes kanak parlés en Nouvelle-Calédonie dans ce contexte.

Mlle NAOUNA confirme que la majorité des jeunes part à Nouméa pour trouver du travail, donc ils quittent leur milieu et perdent leur langue d'origine.

Monsieur HNADRIANE rappelle que la langue, chez les Kanak, est en lien avec l'invisible, les endroits sacrés... Les ancêtres et les esprits ne comprendront plus les hommes s'ils parlent français et risquent de les prendre pour des étrangers.

Le problème du départ des jeunes vient d'après lui du fait que les investisseurs sont à Nouméa et pas dans les tribus. De plus, 9500 personnes sont parties de Nouvelle-Calédonie, dont des chefs d'entreprise : l'économie est en chute.

M. ESTIEUX revient sur les difficultés à trouver un emploi malgré des diplômes.

Mlle NANOUNA accuse le manque d'insertion et de lien entre l'école et le monde professionnel. On n'apprend pas aux jeunes à chercher un travail, les organismes d'aide, les gens à contacter... Elle-même a mis un an à trouver un emploi. Elle



souhaite d'ailleurs reprendre ses études pour devenir assistante sociale dans le milieu scolaire. Les entreprises devraient venir se présenter dans les écoles et les élèves devraient s'orienter plus jeune, car aujourd'hui ils ne savent pas ce qu'ils veulent faire à cause d'un manque de connaissance des métiers.

M. ITREMA ajoute que sa nièce, trop diplômée, s'est vue refuser un emploi dans l'administration au prétexte qu'elle coûterait trop cher.

Mlle NAOUNA confirme qu'elle a également rencontré ce problème par trois fois. Elle pointe du doigt le problème des gens « pistonnés » dans les administrations, à compétences inégales. Il est difficile dans ce contexte de faire évoluer le pays. C'est à cause de cela aussi que les jeunes du Nord et des Iles sont obligés de partir à Nouméa.

M. HNADRIANE évoque le dispositif « 400 cadres », qui envoie des jeunes faire des études à l'étranger mais se retrouvent sans rien au retour.

M. CORNAILLE fait état d'une période défavorable en termes d'emploi.

M. TEIN avance que des découvertes du monde du travail par les élèves ont été mises en place depuis quelques années.

Mlle NAOUNA propose plutôt de faire venir les travailleurs pour expliquer leurs métiers devant les élèves. Il existe de nombreuses reconversions professionnelles aujourd'hui, preuve que l'orientation laisse à désirer et que les passerelles entre l'école et le travail sont insuffisantes. Les jeunes doivent savoir rebondir et notamment savoir changer de métier, parfois à plusieurs reprises.

M. ESTIEUX s'enquiert de son opinion quant à l'entrepreneuriat des jeunes.

Mlle NAOUNA indique que l'ADIE les aide beaucoup. Les petites entreprises en tribu permettent de mettre en avant leur culture et savoir-faire, d'attirer des gens d'ailleurs qui veulent les découvrir, et donnent des responsabilités aux jeunes. En réponse à la question de M. GUEPY sur les jalousies que cela peut créer (il donne un exemple), elle acquiesce.

Mme WALEWENE se demande si les jeunes sont conscients des thématiques environnementales et de leur importance dans les 10 ans à venir.

Mlle NAOUNA se dit pessimiste sur l'avenir environnemental de la planète et préconise d'axer l'effort sur la prévention, dès l'école primaire.

M. TEIN signale que ces thématiques sont l'assise de la culture kanak et pourraient permettre de créer des entreprises, y compris en tribu. Il est aberrant de constater qu'en Nouvelle-Calédonie, il revient plus cher de recycler les déchets que de les produire.

Mlle NAOUNA confirme que dans son environnement professionnel et amical, les gens sont sensibilisés à ces thématiques et qu'une prise de conscience a eu lieu.

M. KALOI souhaite savoir si elle essaye d'aider les autres jeunes de la tribu pour les amener vers le monde du travail.

Mlle NAOUNA répond qu'elle-même pratique le tressage en tribu et participe à des ateliers, par exemple sur l'insertion. Elle raconte en outre à ses cousins comment cela se passe à Nouméa et leur conseille de se former au régiment du service militaire adapté (RSMA).

En réponse à M. TEIN qui demande son avis sur la répartition des revenus dans le pays, elle déplore de fortes inégalités.

S'agissant du tourisme, elle regrette que la province Sud ne centre pas son développement sur l'aspect culturel (tribus) mais sur les activités balnéaires et la ville.

M. KALOI se demande s'il est toujours pertinent de revenir en Nouvelle-Calédonie après des études au vu du bassin d'emploi très resserré, alors qu'il y a du travail ailleurs.

Mlle NAOUNA affirme qu'il faut revenir et construire son propre pays.

M. GUEPY déplore le manque d'information des jeunes qui partent étudier dans des domaines qui ne leur permettront pas de revenir.

II – PROVINCE SUD et ECOLE DE LA REUSSITE

Mme WATEOU indique que la tranche 18-34 ans est très importante en Nouvelle-Calédonie. La province Sud est notamment compétente en matière d'enseignement et accompagne la jeune génération dans l'acquisition des bases et a d'ailleurs augmenté son budget dans ce domaine.

Suite au changement de présidence, le mode de fonctionnement de l'administration provinciale a été réorganisé, en priorisant des axes de travail :

- La jeunesse, le travail et le cadre de vie : cela recouvre l'emploi, le développement social et culturel propre à la diversité calédonienne, l'égalité homme-femme, la santé et l'accès aux soins, la lutte contre l'illettrisme, la formation professionnelle, la culture, la sécurité, la protection des populations, l'accès à la culture et au sport.
- La transformation économique et numérique : il s'agit d'une réflexion sur les nouveaux métiers, de l'implantation des entreprises (numérique, économies bleue et verte), de la formation professionnelle (au sens de la reconversion), de l'accès aux services publics avec l'e-administration (qui implique de changer les mentalités), et de réduction de la fracture numérique.
- La transition écologique et solidaire : la province essaie d'être exemplaire avec ses propres infrastructures et met l'accent sur l'environnement et l'accès à la mobilité.

La politique éducative de la province Sud a été votée récemment avec des axes performants pour les scolaires mais aussi les équipes éducatives, pour une école de l'excellence mais qui ne soit pas élitiste :

- Un internat de la réussite sera mis en place dans la continuité du juvénat pour favoriser la construction d'enfants en difficultés familiales ou sociales dans un contexte stimulant.
- Le dispositif innov'école sera également renforcé (développer des projets avec les équipes scolaires) et le développement durable mis en avant avec la montée en puissance du forum Jeunesse et développement durables (JDD).
- En termes de numérique, une mise à disposition de matériel informatique est prévue.

- La province soutient en outre l'école de la réussite en subventionnant des chantiers d'insertion.
- La démocratie participative sera également développée et un appel à projets lancé pour la promotion de l'égalité homme-femme, pour venir en soutien des associations qui veulent porter des projets dans ce cadre.
- Enfin, l'institution souhaite mettre en place un partenariat avec le professeur Milkman.

Mme TIREBAQUE ajoute que l'école de la réussite est là pour ceux qui n'ont pas réussi avec l'école classique mais aussi pour des jeunes diplômés mal orientés, car il existe un manque de professionnels de l'entreprise dans l'éducation nationale.

Les jeunes ainsi accompagnés ont de très bons résultats malgré des freins psychosociaux importants, donc très loin de l'emploi. Le taux de réussite à la sortie se situe à 78 % grâce à une méthode visant à écouter, à redonner confiance et estime de soi, et à renforcer le libre-arbitre. Les jeunes sont motivés dès lors qu'ils comprennent qu'ils sont utiles et qu'ils comprennent mieux le monde dans lequel ils vivent. A partir de là, l'ascenseur social fonctionne. L'école accueille 88% de femmes.

M. LETOURNEUX signale que le forum JDD fonctionne très bien, ce qui montre l'envie de s'engager des jeunes, qui sensibilisent ensuite les adultes à l'écologie.

III – ECOLE DE GESTION ET DE COMMERCE

Mlle CAGNEWA a 18 ans et est titulaire d'un baccalauréat scientifique au lycée du Grand Nouméa. Elle est née à Nouméa de parents originaires de l'île des Pins (province Sud) et de Wallis-et-Futuna.

M. LLAS a 19 ans et est titulaire d'un baccalauréat scientifique au lycée Blaise Pascal. Il a souhaité intégrer ensuite une école diversifiée pour apporter quelque chose à la Nouvelle-Calédonie. Il est né à Nouméa de parents métropolitains.

M. IHAGE a 19 ans et est titulaire d'un baccalauréat économique et social au lycée Blaise Pascal. Le choix de l'EGC s'est fait suite à sa volonté d'apporter une valeur ajoutée au pays. Il est né à Nouméa d'un père originaire de Lifou et d'une mère originaire de Maré (province des îles Loyauté).

Le diaporama (voir annexe 2) préparé par les étudiants se base en premier lieu sur les inégalités :

- Des inégalités de développement entre provinces perdurent malgré la clé de répartition.
- L'accès à l'éducation est différent pour les Calédoniens, en fonction de leur milieu social et culturel. Un cours de culture mélanésienne devrait être obligatoire pour se comprendre et réinstaurer la communication.
- Concernant les inégalités de ressources, un problème d'accès à l'eau et à l'électricité (pénuries d'eau à l'île des Pins par exemple) est à déplorer.
- Des inégalités de logement existent également, notamment à Nouméa où on compte de nombreux squats alors que tout le monde a le droit à un logement décent et stable.
- S'agissant de l'emploi, l'emploi local est mal protégé et les derniers chiffres de l'ISEE ne sont pas encourageants malgré une certaine progression sur la dernière année (le BTP stagne notamment).

- L'ascenseur social est en panne en Nouvelle-Calédonie, du fait d'une forte reproduction sociale. Tout le monde devrait suivre à la formation qu'il souhaite.

Ils abordent en second lieu la transition écologique qui passera à leur sens par :

- L'autosuffisance et le rééquilibrage de la balance commerciale de la Nouvelle-Calédonie. Le nickel fait pencher la balance mais la santé économique est fragile du fait de ses fluctuations. Il faut donc développer de nouveaux piliers d'économie et trouver d'autres ressources car la mine a retardé le développement d'autres secteurs.
- L'agriculture, en favorisant la production locale saisonnière et en la préservant des importations. Cela serait en outre meilleur aussi pour l'environnement.
- Le développement de secteurs à fort potentiel comme le tourisme, en augmentation depuis l'année dernière. Cela doit passer notamment par une gestion optimale du lagon et un tourisme durable et vert afin de réduire l'impact humain tout en assurant un modèle économique pérenne.
- La gestion des déchets, qui est aujourd'hui fonctionnelle mais à améliorer, avec un fort taux d'enfouissement et d'exportations (émissions de co2). Une filière de traitement locale et efficace doit être mise en place.
- L'économie circulaire, à privilégier.
- Les énergies renouvelables.

CONCLUSION :

- harmoniser le développement entre provinces,
- faciliter l'accès à l'éducation et améliorer l'accompagnement (meilleure orientation),
- favoriser la production agricole locale,
- restaurer l'attractivité du pays et favoriser le vivre ensemble,
- soigner l'économie calédonienne.

Concernant leurs projets d'avenir, Mlle CAGNEWA souhaite partir en master en Australie ou Nouvelle-Zélande ou travailler pour se mettre ensuite à son compte et monter son projet.

M. IHAGE veut continuer en master et revenir mais si cela s'avérait inutile, il saura être pragmatique.

M. LLAS partira en master au Canada afin de découvrir une nouvelle façon de penser et de ramener des idées. Il travaillera d'abord pour apprendre puis montera son entreprise dans le domaine environnemental ou de l'économie circulaire.

M. CORNAILLE leur demande leur sentiment sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie et s'interroge sur d'éventuels changements de plans en fonction du résultat du référendum.

Mlle CAGNEWA n'est pas inquiète et se sent Calédonienne avant tout, elle travaillera donc pour son pays et pour lui apporter une plus-value, quel que soit le résultat.

M. CAGNEWA reste optimiste et reviendra quoi qu'il arrive.

M. LLAS le rejoint et ajoute qu'ils parviendront à se débrouiller et à faire de la Nouvelle-Calédonie un pays pérenne.

En réponse à M. ESTIEUX, ils indiquent qu'ils votent tous.

La séance est levée à **16h00**.

LE RAPPORTEUR



Raymond GUEPY

LA PRESIDENTE



Jeannette WALEWENE

NOUVELLE-CALEDONIE

GOUVERNEMENT

Nouméa, le

RAPPORT

Objet : Plan stratégique concerté en faveur de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie.

I – PRESENTATION DU PLAN JEUNESSE.NC

En application de la déclaration de politique générale prononcée le 22 décembre 2017 par le président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les états généraux de la jeunesse ont permis de mettre la situation et la place de la jeunesse néo-calédonienne au centre d'une large réflexion collective qui a été mise en œuvre de mai à août 2018 avec une approche collaborative et participative.

Les préconisations déjà formulées par d'autres institutions (schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie, conseil économique, social et environnemental, sénat coutumier, assises des outre-mer) et les propositions majeures exprimées par les acteurs de la jeunesse lors des états généraux ont mis l'accent sur deux nécessités dans le cadre de la formalisation d'un document d'orientation stratégique :

- appréhender la jeunesse de manière globale et transversale et prendre en compte tous les aspects de leur vie en complétant les actuels dispositifs principalement axés sur l'inclusion sociale ;
- promouvoir une approche océanienne holistique de l'individu qui s'appuie sur l'inséparabilité de la personne, de sa famille, de sa communauté et du monde et sur une harmonisation des aspects physiques, spirituels, relationnels et affectifs.

Sur ces bases, un plan stratégique dénommé « jeunesse.nc » a été adopté le 20 février 2019 par le congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Celui-ci propose :

- un préambule qui détermine des principes fondamentaux sur lesquels peut s'appuyer de manière durable l'action collective et institutionnelle en faveur de la jeunesse.
- 3 axes stratégiques :
 - * Structurer la gouvernance des politiques de jeunesse afin de fédérer l'ensemble des acteurs et des territoires d'intervention et de mettre en cohérence l'action publique dans tous les espaces au sein desquels elle doit s'exercer.
 - * Promouvoir l'autonomie, la prise de responsabilité et la reconnaissance sociale des jeunes dans le but de répondre à leur désir d'être acteurs et utiles à la société.
 - * Favoriser une présence éducative durant tous les temps de vie du jeune et des liens entre les générations de façon à permettre des interactions positives avec l'environnement social et culturel de chaque individu.
- 9 objectifs spécifiques et 23 leviers opérationnels qui seront déclinés à compter de l'année 2019 en plans d'actions ;
- des modalités de mise en œuvre technique et financière et d'évaluation avec une échéance fixée à l'année 2025.

Il doit constituer un cadre explicite à l'action publique de la Nouvelle-Calédonie en faveur de la jeunesse et un projet fédérateur proposé à l'ensemble des institutions et acteurs de la jeunesse défini sur la base d'objectifs jugés prioritaires.

La finalité du plan est de valoriser la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie et d'agir en faveur de son bien-être.

Il s'agit notamment de :

- mieux entendre et comprendre la jeunesse,
- permettre à tous les jeunes de prendre une place active dans la société actuelle ou future,
- promouvoir la confiance et l'estime de soi de chaque jeune et agir favorablement sur les déterminants de conditions de vie lui permettant de construire un parcours de vie épanoui,
- mettre en synergie les dispositifs et politiques publiques, mobiliser les forces vives du pays afin de promouvoir les expériences individuelles ou collectives positives, mais aussi de mettre en œuvre les réponses adaptées aux situations de difficulté, de détresse ou préjudiciables au bien-vivre ensemble en Nouvelle-Calédonie,

II – POINT DE SITUATION

Au titre du plan stratégique concerté en faveur de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie, les années 2019 et 2020 sont définies comme une phase initiale de planification (confirmation des stratégies d'intervention, définition des plans opérationnels d'action, cadrage des différents projets, détermination des modalités d'évaluation), cependant trois axes :

- mettre en place les structures de pilotage des politiques de jeunesse prévues par le document d'orientation (institut des politiques de jeunesse et haut conseil de l'animation socio-éducative)
- développer les synergies avec le plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, le plan de santé Do Kamo et le schéma de santé mentale de la Nouvelle-Calédonie
- et identifier, structurer et animer un réseau d'acteurs de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie

Apparaissent comme prioritaires et des éléments préalables à la déclinaison du plan jeunesse.nc.

Au titre du réseau des acteurs de la jeunesse de la Nouvelle-Calédonie (institutions, associations, églises, coutumiers, jeunes leaders), une approche collaborative est essentielle. Cette volonté de travailler ensemble et de promouvoir les échanges de savoirs et d'expériences doit permettre de mieux ancrer localement les actions en faveur des jeunes et d'en assurer une pertinence par une transversalité réelle.

Pour atténuer les segmentations actuelles (travail en silo) et contribuer à l'investissement des jeunes dans le projet collectif porté par le plan jeunesse.nc, le programme prévisionnel d'actions est le suivant :

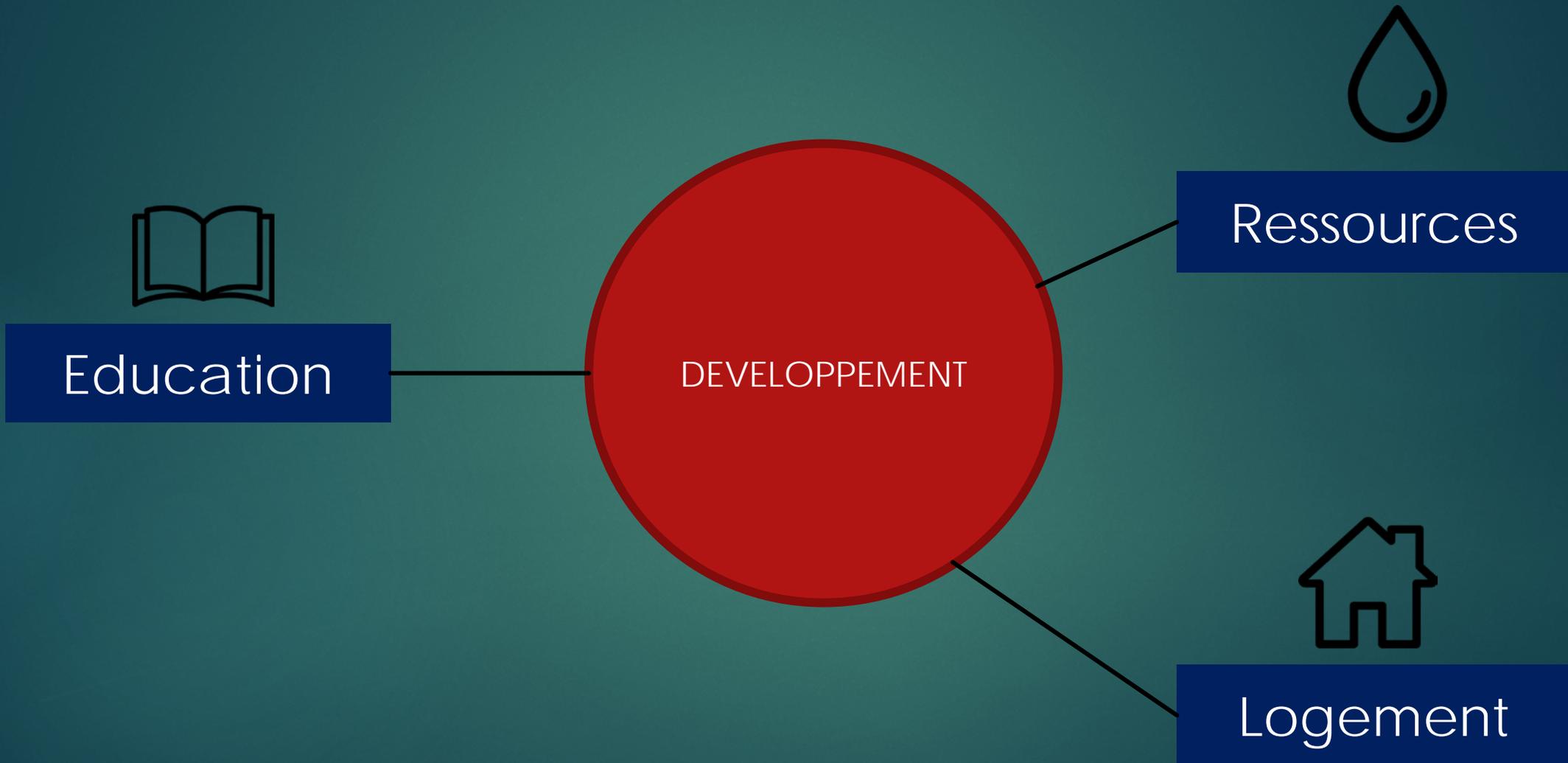
- Mettre à disposition du plus grand nombre une synthèse des sources documentaires existantes sur la jeunesse et les politiques spécifiques qui lui sont destinées.
- Organiser des séminaires dans une logique de bassins de vie appropriés par les jeunes permettant de définir un projet de développement socio-éducatif de la Nouvelle-Calédonie (projet lié au temps périscolaire assurant un continuum – animation – prévention - éducation ; projet de développement des lieux d'écoute, d'échanges et d'expression des jeunes).
- Organiser des séminaires et une conférence des jeunes leaders permettant de mobiliser sur des enjeux sociétaux majeurs liés au développement durable, à l'approche du genre, à la santé, à l'interculturalité et aux usages numériques.
- Concourir à la mise en place de diagnostics locaux permettant de faire émerger de jeunes référents locaux assurant une mission de relais entre les institutions et les jeunes en retrait des dispositifs actuels.
- Organiser des séminaires sur la promotion des pratiques parentales bénéfiques au développement du jeune et au climat familial (approche psycho-affective durant notamment l'adolescence).

Quelles promesses pour quel avenir ?

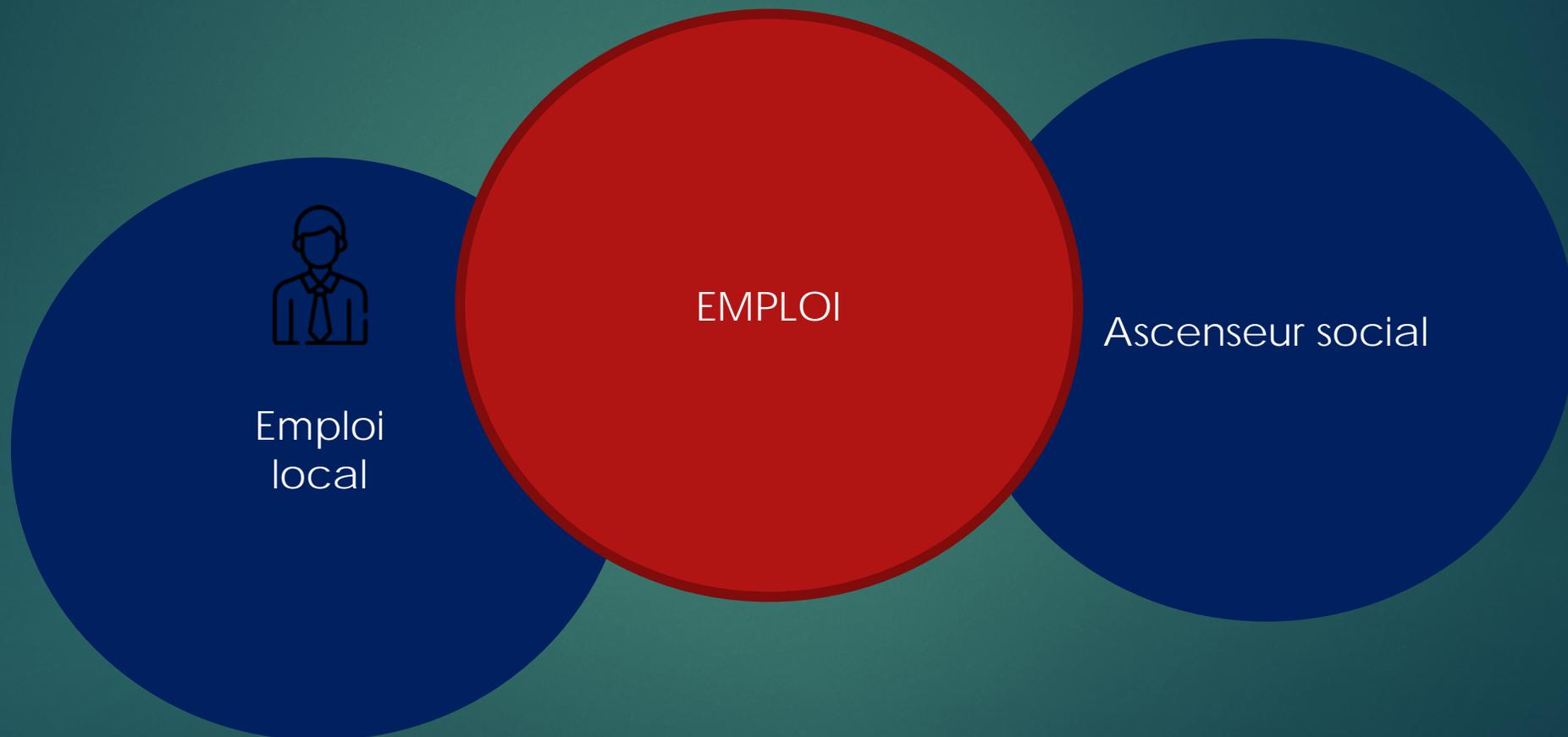
GÉNÉRATION NOUVELLE



INEGALITES



INEGALITES



TRANSITION ECOLOGIQUE

AUTOSUFFISANCE

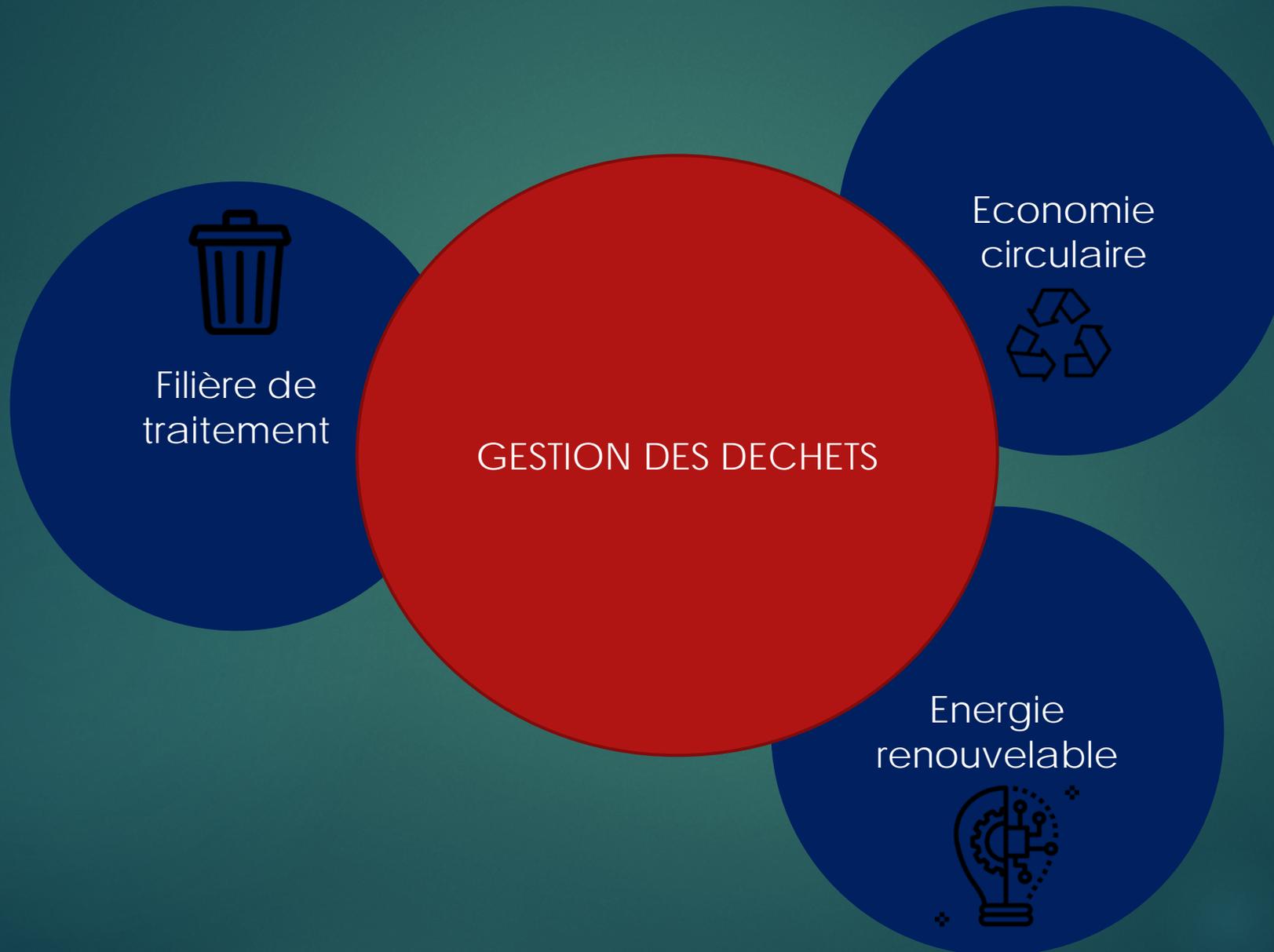
Agriculture



Tourisme



TRANSITION ECOLOGIQUE



CONCLUSION

Harmoniser le développement

Améliorer l'éducation

Améliorer l'accompagnement

Favoriser la production locale

Restaurer l'attractivité

Soigner l'économie Calédonienne